0e ANNEE N° 2471 PARAIT LE SAMEDI 18 OCTOBRE 1919

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Huit francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0.40

Commerciales (la ligne).....0.30

Réclames (la ligne).....0,60

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

APRÉS LA RATIFICATION

L'état de siège est levé

Le président de la République Française,

Sur le rapport du président du conseil, ministre de la guerre, du garde des sceaux, ministre de la justice, du ministre de la marine et du ministre de l'intérieur.

Vu le décret du 5 août 1914 déclarant l'état de siège ;

Vu la loi du 5 août 1914 maintenant l'état de siège pour la durée de la guerre et déléguant au président de la République le pouvoir de le lever par décret sur avis du conseil des ministres ;

Vu l'article 6 de la loi du 27 avril 1916 modifiant la loi du 4 août 1919 sur l'état de siège ;

Sur avis du conseil des ministres en date du 7 octobre 1919.

Décrète :

Article premier — Est levé l'état de siège déclaré dans les quatre-vingt-six départements français, le territoire de Belfort, ainsi que les trois départements de l'Algérie.

Art. 2 — Le président du conseil, ministre de la guerre, le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre de la marine et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

La liberté de la presse

Un décret en date du 13 octobre aux termes duquel la loi du 5 août 1914, réprimant les « indiscrétions » de la presse en temps de guerre, cesse d'être en vigueur.

La fermeture des cafés

En raison de la levée de l'état de siège qui vient d'être décrétée par le président de la République, les cafetiers et restaurateurs vont être autorisés à prolonger l'ouverture de leurs établissements jusqu'à 1 heure du matin.

La loi sabotée

TROP DE TRIBUNAUX IGNORENT LES PUPILLES

Nous avons établi, dans maints articles, avec quelle étroitesse d'esprit, quel manque de générosité et de civisme, était appliquée la loi instituant les pupilles de la nation.

Le Parlement a créé, a forgé un admirable instrument de protection et d'éducation, de formation intellectuelle et professionnelle en faveur des enfants de nos soldats morts ou mutilés. Une administration sans initiative et sans bonne volonté agissante, prise de paresse ou imbue de routine, s'avoue incapable de réaliser la pieuse et prévoyante pensée des représentants de la nation, puisqu'elle se borne à distribuer des allocations insuffisantes, de minimes secours d'argent, alors qu'elle devrait éduquer, effectivement protéger les orphelins de la guerre, préparer et assurer leur avenir.

Et voici que certains tribunaux, à leur tour affectent pour ainsi dire d'ignorer la loi du 27 Juillet 1917, ou de la laisser tomber déjà en désuétude.

Nous en trouvons la preuve dans une délibération du conseil général du Rhône, au cours de sa dernière session.

M. Bonnevay a signalé des retards apportés par le tribunal civil de Villefranche à l'adoption des pupilles de la nation. Or, a dit l'honorable député et conseiller général, le défaut d'adoption empêche le versement du secours — du *secours !* — de 20 francs par mois aux pupilles. Ces retards s'accumulent ; pas une seule adoption n'a été signalée depuis le 5 avril 1919 par ce tribunal civil, d'où de délicates complications et de regrettables conséquences.

Des observations ont été appuyées par MM. Bender et Bassy. Naturellement, le Préfet du Rhône a promis d'intervenir.

Mais est ce que ces observations, auraient eu leur raison d'être si l'office départemental du Rhône avait fait son devoir, accompli sa mission, en un mot rappelé au respect et à l'application de la loi — de la loi d'humanité et de justice, de prévoyance patriotique et sociale — messieurs les juges par trop endormis du tribunal de Villefranche ? Est ce que le président de l'office, en l'espèce le Préfet du Rhône, n'aurait pas dû être tenu au courant des retards, vraiment inexcusables, apportés à l'adoption des pupilles ! C'est à ce moment qu'il serait intervenu, et non de longs mois après, alors que le conseil général avait formulé sa protestation.

Autre fait de rare nonchalance ou d'insouciance imputable à un autre tribunal, fait qui nous est signalé par un conseiller général de la Creuse : un jugement d'adoption d'un pupille de la nation, rendu le 18 juillet dernier, n'avait pas été, à la date du 5 octobre notifié à la mère intéressée. Celle ci, veuve de la guerre depuis des années attend, vainement encore que l'on s'occupe de son enfant, ainsi que le prescrit la loi.

Tant que l'administration et la magistrature ne se décideront pas à faire preuve de zèle et de civisme, c'est-à-dire à appliquer la loi de reconnaissance nationale envers les fils des sauveurs de la France, nous serons en droit de dénoncer et de flétrir une incurie, une mauvaise volonté qui revêt l'allure d'une provocation à la conscience publique...

Et, une fois de plus, nous demandons aux représentants du pays si c'est cela qu'ils ont voulu, quand ils ont décidé que les orphelins de la guerre devaient être considérés et traités comme les créanciers privilégiés de la nation ?...

Pierre Delmoudy.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

du Monument Commémoratif aux "Morts de la Grande Guerre"

14e Liste

Mariage Ruynat-Beraud, collecte effectuée à l'issue du repas de noces.	44 fr.
Par suite d'une erreur de collationnement, le nom de M. Denis Reymond de Bourg-Reynaud qui avait souscrit pour la somme de . . . . . a été omis dans la liste précédente.	5
Thunin Louis, voy. de commerce	10
Société des Papeteries de Provence usine de Sisteron	50
Famille Blanc de Saint-Domnin	5
Madame Vve Henri Machemin, Madame — Joseph Machemin, M. Jean Machemin	75
Marneffe, chef de musique	20
Souscriptions reçues de l'extérieur,	
MM. Latil Léon, 38, rue de l'Abreuvoir, à Bourg-de-Péage (Drôme)	5
Brunet Paul à Mexico.	100
A. Tourrès, résident de France à Kampot (Cambodge)	100
Total.	414 »
Report des listes précédentes . .	13.062 »
Total à ce jour.	13.476 »

M. Andrieux et les Démobilisés

Nous recevons de M. Andrieux, député des Basses-Alpes, la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Mon attention a été appelée sur un vote erroné qui m'a été attribué dans le recensement des suffrages relatifs à l'indemnité de vêtement pour les démobilisés.

Je tiens à faire connaître qu'une rectification dans un numéro suivant du *Journal Officiel* a réparé cette erreur. Il eût été bien invraisemblable que j'eusse voté contre le relèvement de l'indemnité dérisoire attribuée de ce chef, alors que je l'avais hautement critiquée dans un de mes articles publiés par *Le Journal*, un tel vote d'ailleurs eût été en singulière contradiction avec ma qualité de président du « Groupe parlementaire de Défense des réformés »

Agréez, etc.

ANDRIEUX.

La Ruche Sisteronnaise

SOCIETE COOPERATIVE DE CONSOMMATION

Voilà quelques temps que nos sociétaires n'ont pas eu de renseignements sur la marche de notre société.

Où en sommes nous ? nous demandent ils, avec raison, lorsque nous avons le plaisir de nous rencontrer.

J'ai jugé à propos aujourd'hui de tous vous renseigner : tel est l'objet de cette note.

Est-il nécessaire de vous dire que depuis notre assemblée constitutive votre conseil d'administration n'a pas chômé. Il s'est d'abord réuni trois fois par semaine pour hâter les travaux d'installation, choisir un gérant, et faire de suite les premières commandes.

Actuellement il se réunit régulièrement tous les mercredis.

Les marchandises commencent à rentrer, mais malheureusement la crise des transports sera la seule raison qui va retarder l'ouverture de notre magasin. Oui, mes chers amis, sans cette maudite crise qui dure et durera encore longtemps vous auriez pu venir vous approvisionner à VOTRE magasin à partir du 15 courant.

Malgré cet inconvénient nous pouvons vous annoncer que nous ferons tous nos efforts pour que cela soit bientôt.

Au point de vue financier nous ne pouvons qu'être satisfaits. Notre dernier appel a été entendu et nous pouvons dire aujourd'hui que votre empressement à apporter votre part action à l'œuvre commune nous est un garant pour l'avenir.

Le capital souscrit à ce jour se chiffre par 260 parts représentant 220 familles environ,

C'est dire que nous avons atteint et dépassé le chiffre que nous nous étions fixés pour faciliter l'adhésion de ceux qui, plus nécessiteux n'avaient pu encore rallier notre grande famille.

Nous pouvons leur donner satisfaction dès maintenant : ils pourront en vertu de l'article 7 bis des statuts devenir sociétaires moyennant un versement de 10 francs en souscrivant et ensuite 5 francs par mois jusqu'à concurrence de 50 francs, montant d'une action.

Il est bien entendu que leur action ne portera intérêt que le jour de sa libération, ils ont donc avantage a se libérer par fractions plus élevées s'ils le peuvent.

D'un autre côté le conseil a décidé dans sa séance du 15 octobre de clore la liste des membres fondateurs au 1e décembre. En conséquence, tous les sociétaires qui auront à cette date souscrit soit une action ou partie d'action seront considérés comme membres fondateurs. A partir du 1r décembre les nouveaux adhérents seront frappés d'un droit d'adhésion de 5 francs.

Il est donc dans l'intérêt des hésitants et de l'intérêt commun de souscrire sans retard car la situation économique dans laquelle nous vivons nous oblige a avoir un capital toujours plus fort.

D'ailleurs peut-il y avoir des hésitants, avec les résultats cités plus haut et cela dans un laps de temps relativement court ?

La Société aujourd'hui a droit de cité, et à

© VILLE DE SISTERON

ceux qui au début de ma campagne en faveur de la coopération me disaient : Tu vas te heurter à l'indifférence du public, à Sisteron, rien ne peut réussir. A ceux là je répondais : « Je vais essayer, si l'on ne tente jamais rien, on ne peut pas attendre grand chose. »

Aujourd'hui je suis heureux de leur prouver que c'était eux qui avaient tort et plus encouragé que jamais par le bon accueil que mon idée a trouvé dans la population sisteronnaise, je vous dis à tous : amenez-nous toujours et encore de nouveaux adhérents maintenant que nous avons ouvert la porte un peu plus grande.

Bientôt, nous pourrons constater les bienfaits de notre coopérative car elle sera dans le pays la régulatrice des prix.

Pour le Conseil,
GALLISSIAN.

Chronique Électorale

Le métier de chroniqueur n'est pas toujours facile à exercer surtout dans les petites localités où la rareté des faits met obstacle au bon exercice de cet emploi, le chroniqueur serait-il même un fin limier, car, on n'a pas toujours un crime de l'adultère a se mettre sous la..... plume, il est vrai que l'adultère se commet plutôt en cachette de préférence au grand jour.

Nous en sommes donc réduit à nous rabattre sur la politique, question très ardue et très intéressante pour les uns ; puis traitée en quantité négligeable par les autres.

Pour l'instant c'est d'un calme plat à faire pâlir un bolcheviste docile, cependant dans quelques jours la période électorale va s'ouvrir c'est avec sérénité que les électeurs voient arriver cette période qui, en des temps plus éloignés mit Sisteron à feu et à sang par la faute des meneurs.

Ces temps de farouche politique ont disparu et ont fait place à une période plus calme, plus raisonnée. C'est un progrès que nous devons noter à l'avantage des électeurs d'aujourd'hui.

Lorsque nous disons que c'est d'un calme plat nous exagérons peut-être un peu, puisque les rubriques locales de journaux régionaux nous apprennent que tel ou tel candidat a parlé dans tel pays devant quelques électeurs

C'est toujours par les petits pays que les orateurs commencent à faire leurs conférences, peu à peu le courage aidant, ils affrontent alors les chefs-lieux de canton, puis d'arrondissement. On dirait que ces messieurs redoutent ces instants là car bien souvent ils attendent les derniers jours pour s'expliquer devant les électeurs du chef-lieu. C'est peut-être une crainte bien légitime ; il faut reconnaître que les électeurs de ces endroits sont parfois plus bruyants que leurs voisins des communes. Tout de même il ne faudrait pas attendre trop longtemps.

* * *

Contrairement à ses collègues du Palais-Bourbon qui, depuis un bon mois vont par monts et par vaux, à travers le département porter la bonne parole, M. Jugy, lui, reste fidèlement à son poste de combat à la Chambre. Il a fait savoir à ses électeurs que sa place est à Paris, pour prendre part aux débats parlementaires. Il sera parmi les derniers sur qui les huissiers fermeront les portes de l'hémicycle, et comme Victor Hugo exilé il dit : « je serai le quatrième s'il en reste quatre, le troisième s'il en reste trois, le deuxième s'il en reste deux et s'il n'en reste qu'un seul, je serai celui-là.

Brave Curiace, les électeurs vous en seront reconnaissants.

* * *

Cette année les élections auront un caractère tout particulier. Outre le changement de mode de vote auquel les électeurs ne comprennent rien — car ce n'est pas celui qui aura le plus grand nombre de voix qui sera élu — il y aura la question poilus. Les poilus, semble-t-il, veulent mener le branle-bas de combat. Ils seront aussi ardents dans la bataille politique qui s'ouvre que ce qu'ils ont été braves dans la mêlée guerrière de laquelle ils sortent et dans laquelle encore les députés les ont laissé souffrir pendant cinq ans.

Ils désirent demander aux candidats compte de leur conduite et de leurs votes pendant la durée de la guerre. Si parmi eux quelques-uns ont fait leur devoir au front, il en est par contre qui sont restés bien tranquillement chez eux, et qui, pour avoir vu le feu, n'ont vu qu'un feu de combustibles tout pétillant dans la cheminée.

Nous ne voulons point être pessimiste, mais à certains indices que nous croyons voir dans l'atmosphère du Poilutariat, il nous parait que cela n'ira pas comme certains candidats le pensent. L'avenir nous l'apprendra.

NELUSKO.

Chronique Locale

SISTERON

Amicale des démobilisés. — Convoquée pour entendre lecture d'une lettre envoyée par le président de la Fédération des démobilisés de Digne, la Commission de l'Amicale de Sisteron s'est réunie mercredi afin de donner son avis sur le but de la réunion qui aura lieu demain à Digne.

Après diverses explications la Commission, tout en ne se désintéressant pas de la question électorale, maintient son point de vue et décide de s'en tenir à l'article VI de ses statuts qui interdit au sein de l'Amicale toute discussion politique ou religieuse. Le camarade Chastel, vice-président est délégué à la Fédération de Digne et est chargé de faire connaître la décision de l'Amicale de Sisteron.

Nous rappelons aux nouveaux démobilisés qu'il est de leur intérêt de se faire inscrire à notre Amicale.

Un cahier de revendications a été dressé et nos revendications sont les leurs. Ils peuvent demander tous les renseignements à M. Pascal Lieutier, secrétaire, qui se fera un plaisir et un devoir de les leur donner.

Avis aux agriculteurs — Le Syndicat départemental agricole basalpin de Manosque vient d'installer un dépôt d'engrais et d'aliments pour le bétail à Digne, cours des Arès, ancienne quincaillerie Pelleg in. Ce dépôt sera ouvert très prochainement et fournira aux agriculteurs les produits au prix de revient.

Renvoi de foire. — La foire de Saint-Domnin qui n'a pu avoir lieu lundi par suite de la journée de pluie qu'il a fait ce jour-là, est renvoyée, à aujourd'hui samedi, ainsi en a décidé un avis de M. le Maire, mais nos agriculteurs, gens pratiques en la circonstance au lieu de s'en tenir à cet avis ont préféré revenir le lendemain mardi, qui était un jour de beau temps, reprenant ainsi le cours des affaires à peine élaborées la veille, ce qui revient à dire qu'il y avait beaucoup de monde mardi alors que le lundi les forains étaient rares. Dans ces conditions il serait préférable de renvoyer la foire au lendemain.

Transhumance — Les troupeaux transhumants, qui ont passé tout l'été dans les hautes vallées du département, quittent ces régions où la température s'est considérablement abaissée. Presque journellement nous avons le spectacle pittoresque de milliers de moutons à la toison superbe, traversant notre ville pour regagner les plaines de la Basse Provence.

Vendanges. — Les vendanges, qui cette année paraissent être de bonne venue et de bonne qualité sont presque terminées sur tout le territoire de Sisteron, seuls quelques retardataires dérangés par les dernières pluies achèvent de mettre la récolte en chais.

Puisque les statistiques vinicoles annoncent une bonne récolte en général, nous en saluons l'heureuse augure afin que la quantité contribue à faire baisser le prix de cette ambroisie si cherre aux poilus.

Musique. – Mercredi avait lieu la première réunion de la Société.

Les musiciens avaient répondu en grand nombre à l'appel de la Commission,

Le président avant de procéder à la première répétition, adresse un souvenir ému aux braves camarades musiciens tombés au champ d'honneur et propose qu'un tableau où leur nom sera inscrit, figure dans la salle de réunion,

Il est ensuite envisagé la création d'un foyer musical dans un local spacieux, où tous les fervents de la musique pourront venir à des jours fixes se récréer

M. Marneffe chef de musique donne ensuite quelques explications sur les cours de solfège qu'il se propose de créer et dont nous reparlerons ultérieurement.

Nous nous félicitons de la bonne volonté que mettent les musiciens à réédifier sur de solides bases la musique des *Touristes des Alpes.*

La Commission va mettre tout en œuvre pour arriver à un bon résultat, elle espère que le public lui fera confiance et que de nombreux membres honoraires viendront en aide à la Société afin de lui permettre de se réorganiser promptement

Les élections. — Bien que nous commencions à être habitués aux fantaisies de mauvais goût dont la Chambre se montre prodigue depuis qu'elle touche à sa fin, on peut considérer comme certaine la date du 16 novembre pour les élections législatives et celle du 30 du même mois pour les élections municipales. La Cham[illegible] dans son vote de mercredi en a d[illegible] dé ainsi.

Cours particuliers de so[illegible]ge. — Les parents désireux de [illegible] apprendre la musique à leurs fill[illegible] et à leurs petits garçons sont in[illegible]més que M. Marneffe, ouvrira [illegible] peu chez lui, un cours particulie[illegible] solfège.

Les inscriptions sont reçues [illegible] aujourd'hui, soit chez M. Mar[illegible] soit dans notre magasin de libr[illegible]

Avis. — Le Maire rappelle [illegible] électeurs que c'est demain 19 oct[illegible] qu'expire le délai fixé par la loi [illegible] octobre 1919 pour les demande[illegible] inscription sur les listes électora[illegible]

A cet effet les bureaux de la m[illegible] resteront ouverts toute la journé[illegible] dimanche.

Ecole d'Agriculture. — A[illegible] suite d'une motion votée par le C[illegible]seil Général, les principales com[illegible]nes du département viennent d'être [illegible]vitées à faire connaitre à M. le Pré[illegible] si une école pratique ou une fe[illegible] école pourrait être établie sur [illegible] territoire à la condition qu'elles p[illegible]sent à leur charge (ou à leur dé[illegible] un particulier) une partie des f[illegible] d'installation : locaux et terr[illegible] Cette question qui intéresse au [illegible] haut point l'avenir de notre agricul[illegible] mérite d'être promptement solution[illegible]

Casino-Cinéma. — Ce soir [illegible] programme Miss Molliè-King dan[illegible] Mystère de la double croix. Le m[illegible] que aux dents blanches, dernier [illegible]sodé. Les destructeurs de nos [illegible]dins d'acclimatation. Logés à la [illegible]me enseigne, comique.

Prix ordinaire des places.

—o—

Salle du Casino — Dimanch[illegible] 9 heures soirée dansante.

Messieurs 1 fr. Dames 0 fr, 5[illegible]

—o—

Censure. — La censure et l'[illegible] de siège ont vécu, pour de b[illegible] cette fois à dater de la promul[illegible]tion des décrets présidentiels [illegible] ministériels parus au Journal Offi[illegible] le 13 octobre.

Les grands journaux de la pre[illegible] parisienne qui nous ont si bien bou[illegible] le crâne au cours de cette gue[illegible] vont reprendre leur liberté d'action [illegible] nous apprendrons peut-être de bel[illegible] choses lorsqu'ils taperont tantôt [illegible] les ministres, tantôt sur les dépu[illegible] qui, semblables aux moutons de P[illegible]nurge, et loin de la guerre la v[illegible]laient jusqu'au bout.

Sisteron-Vélo. — Nous app[illegible]nons avec satisfaction que la r[illegible]nion provoquée par quelques anci[illegible] membres du Sisteron-Vélo, a eu p[illegible] résultat de recueillir de nombreu[illegible] et nouvelles adhésions.

Cela nous laisse espérer que bi[illegible]tôt nous pourrons assister à des sé[illegible]ces sportives intéressantes, où no[illegible] verrons toujours avec plaisir [illegible] prouesses de nos camarades sis[illegible]ronnais.

© VILLE DE SISTERON

Avis. — Ancien comptable disposant de quelques heures par jour accepterait travaux de bureau, de comptabilité ou de copies.

S'adresser au bureau du journal.

—o—

Leçons de piano et de chant, s'adresser à Mlle L. Petit, rue Droite, n° 3 au 3me, Sisteron.

On demande un apprenti à l'imprimerie du journal. S'y adresser

Les tourteaux dans l'élevage du porc. — On signale aux petits cultivateurs les avantages de l'emploi des tourteaux dont les Allemands nous enlevaient avant la guerre la majeure partie pour l'entretien de leur bétail.

La richesse nutritive des tourteaux est telle, qu'un seul kilogramme remplace facilement 4 kilogrammes de pommes de terre.

Cet emploi simplifie extrêmement l'élevage des porcs : il suffit de mélanger les deux principaux tourteaux (arachides et palmistes) et les présenter aux animaux, après les avoir délayés dans de l'eau froide.

En moyenne, la ration d'un jeune porc de 20 à 30 kg. est de 1000 gr. et provoque un accroissement de 600 gr. par jour. De 50 à 100 kg. l'accroissement atteint 700 gr. et la ration varie entre 2500 et 3000 gr.

Parfaits pour fournir les éléments avec lesquels se constituent la chair et la graisse, les tourteaux sont démunis des substances qui concourent à la production des os. On y pourvoit en ajoutant à la ration journalière une poignée de poudre d'os, la même que celle employée pour la fumure des terres.

—o—

ÉTAT-CIVIL

(du 10 au 17 octobre)

NAISSANCES

Néant

PUBLICATIONS DE MARIAGE.

Entre M. Imbert Justin, comptable et Mlle Grosso Jeanne s. p.

Entre M. Roche Henri peintre et Mlle Honnorine Eyssautier s. p.

MARIAGE

Néant.

DÉCÈS

Allemand Baptistine, 39 ans, rue droite.

Un remède efficace

Dans toutes les maladies de bronches accompagnées d'oppression et d'essoufflement, il faut sans hésiter, avoir recours à la poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute recompense à l'Exposition Universelle de 1900 Ce merveilleux remède calme en moins d'une minute les plus violents accés d'asthme, catarrhe, oppression, suffocation, essoufflement et amène progressivement la guerison. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 80 impôt compris), adressé à Louis Legras, 139, Bd. Magenta, Paris.

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à MARSEILLE, chez Mme Monié, journaux, kiosque 12 des Allées de Meilhan.

à AIX, chez M. Martinet, tabacs et journaux, cours Mirabeau.

Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée

Livraison des bagages à domicile, à PARIS

La Compagnie P. L. M. croit devoir attirer l'attention du public sur les facilités qui lui sont offertes pour la livraison des bagages à domicile par l'intérmédiaire de la société Duchemin. Ces facultés sont encore accrues lorsque le voyageur manifeste, dès le point de départ, son intention d'avoir recours aux services de cette Société.

Dans ce cas, en effet, les colis sont munis, par les gares de départ, d'étiquettes spéciales qui permettent de ne pas les mélanger à l'arrivée avec les autres colis, et d'en activer la livraison.

Les voyageurs qui désirent profiter de ces facultés sont priés :

1° — d'en faire la déclaration au départ au moment de l'enregistrement pour que leurs colis soient étiquetés en conséquence

2° — de remettre leur bulletin de bagages à leur arrivée à Paris, au bureau spécial des voyages Duchemin situé dans la salle d'arrivée de la gare.

* * *

Il est rappelé que les colis, bagages doivent être revêtus d'une étiquette indiquant le nom et l'adresse du voyageur ainsi que la gare d'arrivée ; MM. les Voyageurs sont priés dans leur propre intérêt, d'inscrire les indications qui précèdent en caractéres très lisibles, et de clouer ou de coller ces étiquettes sur les colis plutôt que de les fixer par des ficelles qui peuvent souvent se rompre.

Le plus sûr des Placements

Vous voulez que votre argent vous rapporte, et qu'il ne coure aucun risque ?

Rien de plus simple. Vous effectuez le plus rénumérateur des placements sûrs, en achetant des *BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE.*

Voici à quel prix ont peut obtenir immédiatement ces titres :

PRIX NET des
Bons de la Défense Nationale

Montant des Bons à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR un bon remboursable dans			
	1 mois.	3 mois.	6 mois.	1 an
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1.000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10.000 »	9.970 »	9.900 »	9.775 »	9.500 »

On trouve les *BONS DE LA DEFENSE NATIONALE* partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de Change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales, dans toutes les Banques et chez les Notaires.

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. J. GLASER, le réputé spécialiste de Paris, 63, Boulev. Sépastopol.

Ce nouvel appareil, grâce a de longues études et de nouveaux perfectionnements, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaitre.

En voici d'ailleurs une preuve :

24.5 19.

Monsieur Glaser,

J'affirme être complètement guéri de la hernie rebelle dont je souffrais, grâce à votre incomparable appareil sans ressort, que je porte depuis quelques mois. Pour vous prouver ma reconnaissance je vous autorise à publier ma lettre.

Remerciements.
M. Magallon Marius,
au Phare de Gap par Gap (H-A).

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous à

Forcalquier, 20 octobre, Hôtel des Lices.
MANOSQUE, 21 — hôtel Pascal.
SISTERON, 22 — de 11 h. à 3 h. 1/2, Hotel des Acacias.
Digne, samedi 25 à partir de midi et le 26 de 8 h. à 2 h. Hôtel Boyer-Mistre.

Brochure *franco* sur demande. Ceintures ventrières pour déplacements de tous organes.

RENTRÉE DES CLASSES 1919

IMPRIMERIE

Librairie - Papeterie

PASCAL LIEUTIER

23, Rue Droite -- SISTERON -- Bas -Alpes

Livres scolaires,
Cahier "La Cigale" papier premier choix,
Cahier "Le Sisteronnais" papier de bonne qualité,
Cahiers populaires
Serviettes — Sous-mains,
Plumiers -- Régles,
Encres de couleur et noire,
Albums et Crayons dessin,
Porte-plumes ordinaires et fantaisie,
Trousses complètes,
Crayons couleur marquise,
Boite de Dessin,
Boites de compas,
Boites de peinture,
Gommes - Plumes - Craie,
Papier à lettre — Colle,
etc , etc.

Fournitures générales pour l'Ecole Primaire Supérieure

IMPRIMÉS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

Bicyclettes, Enveloppes, Chambres à air

Accessoires - Outillage - Pièces détachées

Atelier de réparations

CH. FÉRAUD

27, Rue Droite - Sisteron (B-A)

M Féraud a l'honneur d'informer le public que venant d'être démobilisé il ouvre définitivement son atelier de réparations.

Travail soigné - Prix moderés

Vente, Achat, Echange, Location

Faites vous-même

excellente BIERE

de table naturelle

Envoyez autant de fois **20** centimes que vous désirez obtenir de litres de bière, à LEPEZ, Alimentation, à Fécamp (S.-Inf.), lequel vous enverra *franco*, tous les produits nécessaires. Minimum 35 litres.

Hôtel des Trois-Rois et Café du Bel-Air

à vendre ou à louer présentement

OCCASIONS

Vente et achats

de Meubles et Objets divers

CLÉMENT (assurances) rue Droite

Sisteron (B.-Alpes)

LESSIVE PHENIX

Paquets de 1 kg, 0 kg 500, 0 kg 250

La **LESSIVE PHENIX** contient tout ce qu'il faut pour bien ***laver*** et ***lessiver*** le linge ***sans savon*** et sans rien ajouter.

AUX GALERIES SISTERONNAISES

Raoul COLOMB

Traverse de la Place, SISTERON

MAISON DE CONFIANCE

Nouveautés **Lainages** **Soieries**

Toiles et tissus

Lingerie **Bonneterie**

Confections pour Hommes, Dames et Enfants

VÊTEMENTS SUR MESURE

(Grand choix de Complets pour Démobilisés)

M. Raoul Colomb mobilisé pendant la durée de la guerre, reprenant définitivement la direction des **Galeries Sisteronnaises** remercie sa clientèle de l'avoir toujours honoré de sa confiance et l'informe qu'il fera comme par le passé tous ses efforts pour la contenter en lui offrant le choix le plus complet de ses marchandises aux prix les plus modérés.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

AUTOMOBILES — CYCLES — MOTOCYCLETTES

VENTE **'PEUGEOT'** ECHANGE

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION D'AUTOMOBILES, prix très réduits — TRANSPORT DE POIDS LOURDS

MACHINES A COUDRE

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence (à côté du Casino) — SISTERON — Basses-Alpes

BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ORFEVRERIE

BIJOUX DES ALPES

OUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande

Réparations et transformations en tous genres

Montres -- Pendules -- Réveils

de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

A la Belle Jardinière

Lingerie - Bonneterie - Trousseaux

— Layettes —

Corsets -- Parapluies — Ombrelles

Confections pour Dames et Enfants

Dépôt du gant Perrin de Grenoble

Grand choix de blouses, robes, jupons, combinaisons, etc.

IMPERMÉABLES -- VETEMENTS D'ÉTE

COSTUMES 1re Communion et Accessoires

Mme MORÈRE

SISTERON (BASSES-ALPES)

MEUBLES EN TOUS GENRES ET DE TOUS STYLES

EBENISTERIE — FAUTEUILS ET CANAPÉS — RÉPARATIONS —

Ancienne Maison V. COLOMB
Fondée en 1850

Emile Pellegrin

SUCCESSEUR DE GEORGES DIÉBO

26, Rue Saunerie, 26

SISTERON

TAPISSERIE — POSE de RIDEAUX ET TAPIS — SOMMIERS —

Ferblanterie - Zinguerie - Plomberie - Vitrerie

INSTALLATION EAU ET GAZ

VENTE ACHAT

de Fourneau, Poèle, Buanderie, Bicyclettes et Objets de toute nature. - *Faire offre*

A. CLÉMENT

59 RUE DROITE — SISTERON

LE NÉGRO

est le MEILLEUR cirage à la cire

IL EST AUSSI LE MOINS CHER

Agent Général pour la région : M. TOURNON à Sisteron

USINE A VEYNES (Hautes-Alpes)

Les produits alimentaires, hygiéniques pour régime

F. GIRAUD 124 Avenue Thiers LYON

PAINS MOUSSELINE

FLUTES MOUSSELINE

FARINEUX DIVERS

sont les meilleurs, les plus léger et les plus nourrissant

Dépôt : AUDIBERT, épicier, rue Droite

SISTERON

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON